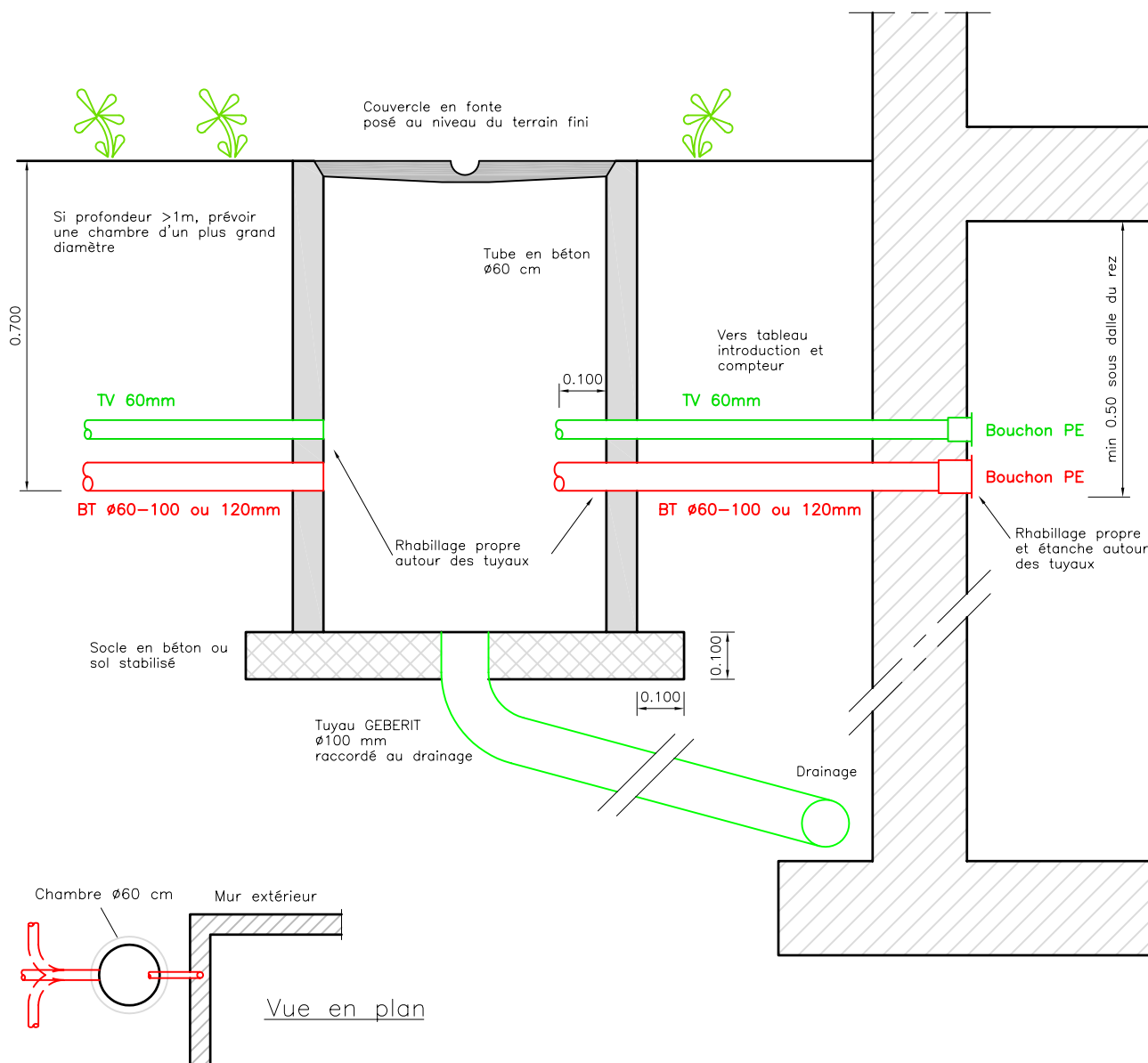


POUR L'ENTREPRENEUR

Avant la pose des câbles par Gruyère Energie SA, le maçon doit boucher toutes les entrées des tuyaux. Gruyère Energie SA ne tirera les câbles que lorsque les travaux seront réalisés conformément à ce schéma. (chambre et tuyaux posés, murs rhabillés, etc.) Voir le document "Procédures et directives pour les raccordements".



MULTISERVICE

Objet

**Electricité -
Multimédia**

**Introduction d'immeuble
Mur sous-sol**

Plan N	3.5.2	Format	A4	Auteur	vod
Echelle	...	Date	11.01.2010	Visa	...
Archivage	J:\BASES_GESA\PLANS TYPES\ELECTRICITE\Introductions\Plans\Introduction-immeuble.dwg				Sortie mur sous-sol



GRUYÈRE ÉNERGIE SA

rue de l'étang 20
cp 76
1630 Bulle 1
tél 026 919 23 23
fax 026 919 23 25
projets@gruyere-energie.ch

EXECUTION